

Denain, Place Wilson et abords : note de topographie historique et de sensibilité archéologique

Étienne LOUIS, 20 septembre 2022

Toute réflexion de topographie historique doit s'appuyer sur des documents cartographiques.

Malheureusement, il semble bien qu'il ne subsiste pour l'agglomération de Denain aucun plan remontant à l'Ancien Régime. Le fonds d'archives du chapitre noble de Denain (Archives départementales du Nord, sous-série 24 H) en est notamment dépourvu.

Il existe heureusement deux très anciens plans cadastraux, de peu postérieurs à la Révolution qui peuvent témoigner d'une situation antérieure¹ (figures 1 et 2).

On a reporté sur le plan cadastral actuel les principaux éléments directeurs : emplacement de l'ancienne église paroissiale Saint-Martin, âtre (cimetière) paroissial, emplacement (hypothétique et approximatif) de l'église abbatiale Sainte-Marie, enclos de l'abbaye du 18^e siècle, extension du bourg monastique alto-médiéval, circuit de la « *prochainte* » du bourg médiéval (figure 5).

On va passer en revue ces différents points.

1. Une abbaye bien réelle, mais aux origines légendaires

Il convient tout d'abord de revenir très brièvement sur l'histoire médiévale la plus ancienne de Denain et de son abbaye. Celle-ci a été en effet jusqu'à nos jours obscurcie par le récit du cycle légendaire de sainte Remfroye (Rainfroye ou Renfroie, *Rainfredis*, *Ragemfredis*, *Ragenfledis*), première abbesse et fondatrice présumée de l'abbaye. Ce récit apparaît complètement constitué à la fin du 14^e siècle, avec le détail de ses origines familiales, de la fondation du monastère, ses miracles *post mortem*, le récit de la destruction du monastère par les Normands et la pérégrination des reliques de la sainte². Le contenu en est repris avec ou sans critique par tous les auteurs jusqu'à nos jours, à commencer par les *Acta Sanctorum* (Octobre, t. 4, p. 295) et jusqu'à André Jurenil dont l'ouvrage : *Denain et l'Ostrevant avant 1712*, édité à Denain en 1936, bien qu'obsolète, sert toujours de base aux historiens denaisiens.

Or, on sait depuis longtemps que ces récits sont totalement légendaires et il faut admettre, si frustrant que cela puisse être, que l'on ne sait absolument rien de sainte Renfroie, à part son nom, ni sa parenté, entièrement inventée³, ni même l'époque de sa vie. Il faut ajouter que l'on sait depuis 70 ans que le diplôme de 877 attribué à Charles le Chauve et « restituant » ses biens au monastère de Denain, le seul document d'archive d'époque carolingienne relié au monastère, est un faux du 11^e ou du 12^e siècle⁴.

- 1 AD Nord, P30/098 : Plan géométrique de la commune de Denain levé en exécution des arrêtés du gouvernement des 12 brumaire an 11 et 27 vendémiaire an 12, terminé le premier mai 1807. AD Nord P31/581 : Plan cadastral par sections, 1810.
- 2 On te trouve en premier lieu dans l'*Histoire de Hainaut* de Jacques de Guyse, livre 12, chapitres 26 à 35. On se reportera à la traduction française d'A.-J. Fortia d'Urban, 1830, volume 8, p. 360-429 (en ligne : https://books.googleusercontent.com/books/content?req=AKW5QaeDNcK1sRMx9jWnJbqWoILPmf4Xe7WTorSWN5ygSDXMqS35mmdtAO1iwavXXSH1ZX1vag9u sDliZp7pIGfIRoK8h8cNcIed_seoITCbJu46LaT73HmQjSmE27Rnlgcf5D7tlgDOkwHd-0z7NG-afZ1pUoCV4Y638FK9DBZ7is0BTO-NwCsmog4y6de9z_3dKjJZqFQGfuNlj-bz5xMwcQahCIUz3Alixnj6bgyhEeM64IewaidN5FrNHs7NwP_tndoFQTaUqlgGp-d2rriyzNZZikQFpg).
- 3 Les noms et la réalité historique même des parents de Renfroie, sainte Reine et saint Audebert sont plus que douteuses. Les auteurs récents sont formel ; le personnage de sainte Reine notamment est « une fiction ; un fantasme » ; « *Regina, a noble Saxon woman, wife of Count Adalbert of Oostervant, was the epitome of a saintly mother. ... Regina appears to be a fiction, a legend which provides abbess Ragenfreda with holy antecedents.* » : Mulder-Bakker (Anneke B.) dir., *Sanctity and motherhood : essays on holy mothers in the Middle Ages*, Londres, Routledge, 1995) (Garland Medieval Casebooks), p. 3-4.
- 4 Tessier Georges), *Recueil des Actes de Charles II le Chauve, roi de France*, t. 2, Paris, Imprimerie nationale, 1952. (*Chartes et diplômes relatifs à l'Histoire de France*, publiés par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.), n° 501 p. 660.

Concernant les premiers siècles du monastère, il convient désormais de se reporter à la dernière étude sérieuse sur le sujet : Gerzaguët (Jean-Pierre), *L'abbaye féminine de Denain, des origines à la fin du XIII^e : histoire et chartes*, Turnhout, Brepols, 2008⁵.

Que subsiste-t-il comme données historiques concernant les origines de l'abbaye et de l'agglomération ?

Deux litanies de saints locaux incluses dans des manuscrits du 9^e s., l'une provenant de l'abbaye de Saint-Amand, l'autre de Cambrai et datée de 812, citent le nom de *Ragenfredis*, qui ne peut être que la Renfroie de Denain⁶. Cela prouve qu'à cette époque un culte public lui était rendu et que, par conséquent, une communauté de clercs (et sans doute de moniales) était installée dans un sanctuaire à Denain pour assurer le service de ce culte. Cette Renfroie – dont on répète que l'on ne sait rien – était probablement la fondatrice et/ou la première abbesse du lieu.

Quant au récit de la destruction du monastère par les Vikings, c'est un lieu commun hagiographique maintes fois ressassé par les clercs médiévaux pour justifier de la décadence ou de la disparition d'une ancienne communauté religieuse. Le passage des Normands n'est toutefois pas impossible ; on sait qu'ils ont pillé Cambrai et « tous les monastères de la Scarpe » en 881-883, mais rien n'atteste de leur passage à Denain.

Dans la mesure où le diplôme de 877 est un faux⁷, il faut alors attendre 1024-1025 pour une première information concernant le monastère. Une notice concernant Denain est insérée dans la liste des établissements religieux du diocèse alors réuni de Cambrai-Arras.

« De Denain (*Duneng*). On rappelle que, dans le village (*vicus*) de Denain, sainte Rainfroie (*Rainfredis*) avait fondé une *cella* (un petit monastère) sur ses propriétés et, y ayant assemblé des moniales, les dirigea comme abbesse. Par la suite, courbée sous le poids de la pauvreté, seuls quelques chanoines y résidaient. Récemment, le comte Baudoin (IV de Hainaut), sur les conseils de l'évêque Gérard (I de Cambrai) et de l'abbé Léduin (de Saint-Vaast d'Arras et de Marchiennes) la rendit à son état ancien et, y ayant installé des moniales régulières, mis à sa tête une abbesse nommée Ermentrude⁸. »

À partir de ce moment, la communauté féminine semble avoir connu une destinée paisible, évoluant progressivement dès le milieu du 12^e siècle vers un chapitre de chanoinesses séculières.

2. topographie monastique et religieuse

On ignore tout de la disposition des bâtiments monastiques et du cloître avant leur reconstruction complète au milieu du 18^e s. à l'intérieur d'un périmètre rectangulaire bien reconnaissable sur les cadastres de 1807 et 1810⁹. Il n'y a de raison de soupçonner un déplacement du lieu de ces installations depuis le Moyen Âge et dont il existe encore quelques traces¹⁰. Le monastère comporte, sans doute dès l'époque carolingienne, deux sanctuaires séparés, l'un dédié à Saint-Martin, l'autre à la Vierge. Ce dédoublement est tout à fait classique dans les monastères féminins du haut Moyen Âge de la région et on le retrouve par exemple à Maubeuge, à Hamage, à Mons¹¹ ou à Nivelles¹². L'église Saint-Martin est la plus ancienne, sa dédicace suggère l'existence d'un sanctuaire rural antérieur au monastère, chef-lieu d'un domaine aristocratique. Une situation analogue est attestée à Saint-Amand (avant le milieu du 7^e s.). Située hors du cloître, mais à sa proximité immédiate, Saint-

5 Pour le contexte général : Meriaux (Charles), *Gallia irradiata, saints et sanctuaire dans le nord de la Gaule au haut Moyen Âge*, Stuttgart, Franz Steiner, 2006 (Beiträge zur Hagiographie 4), p. 100-124 et 138-148.

6 Coens (Maurice), « Anciennes litanie des saints (suite) » ; *Analecta Bollandiana* 55, 1937, p. 51 et 53.

7 La liste des biens qu'il contient témoigne des donations comtales et épiscopales de 1024-1025.

8 *Gesta pontificum Cameracensium, Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, 7, Lib. 2, p. 461 (trad. É. Louis).

9 La résidence des chanoinesses du 18^e s., dite « Le château » a été démolie en 2016.

10 Une reconstruction du cloître est attribuée à l'abbesse Frédessende, au milieu du 11^e siècle, qui récupéra par ailleurs les reliques de sainte Renfroie, perdues depuis le 10^e siècle.

11 À Mons, la communauté féminine avec ses deux églises s'installe non loin d'une église Saint-Martin préexistante.

12 Ainsi, peut-être qu'à Hasnon (Dewez, (Jules), *Histoire de l'abbaye de Saint-Pierre d'Hasnon*, Lille, 1890, p. 36)

Martin est l'église funéraire des premières religieuses (Rainfroie y fut ensevelie et son sépulchre y fut longtemps visible), mais aussi l'église des chanoines (une petite communauté masculine au service du monastère) et celle des laïcs des environs. Elle devient tout naturellement l'église paroissiale médiévale et moderne. Démolie à la Révolution, elle ne figure plus sur les cadastres de 1807 et 1910, à l'exception de l'ancien clocher-porche, seul épargné et toujours subsistant jusqu'à nos jours. La présence de ce clocher montre que l'emplacement de l'église actuelle (bâtie vers 1850) n'a pas changé depuis le Moyen Âge. La fonction paroissiale explique la présence, sur ces cadastres, du cimetière, « l'âtre » clos d'un mur de plan ovale. Une grande partie de ce cimetière, en usage pendant un millénaire, se situe dans l'emprise de l'actuelle place Wilson. Le second sanctuaire, Sainte-Marie, est plus spécifiquement l'église des religieuses et des offices monastiques. Disparue dès le Moyen Âge (?) on ignore son emplacement précis, certainement à l'intérieur de l'enclos monastique, probablement au nord du cloître, entre ce dernier et l'église Saint-Martin.

3. Le *castellum*, la *pourchainte* et l'agglomération villageoise

Il existe, concernant Denain, un texte du 10^e siècle curieusement oublié par les anciens historiens de l'abbaye. Flodoard, chanoine de Reims, rédige de 919 à 966 des « Annales » au fur et à mesure des événements. Ses renseignements sont donc habituellement très sûrs. Pour les années 930-933, il relate des combats acharnés en Ostrevent entre différents grands personnages se disputant les trois lieux fortifiés du secteur : Douai, Mortagne-sur-l'Escaut (une forteresse qui contrôlait le monastère de Saint-Amand) et Denain.

Année 931 : « Le roi Raoul retourne en France et, le comte Herbert (de Vermandois) lui ayant fait défection, le roi, s'étant joint à Hugues (le Grand, duc des Francs et beau-frère du roi), pris et détruisit une fortification (*castellum*) d'Herbert nommée Denain (*Donincum*), puis il alla assiéger Arras. Herbert s'étant joint les Lotharingiens (les gens du Hainaut) par l'entremise de leur duc Gislebert, le comte marcha contre le roi ... »¹³.

Ce texte laconique mérite quelques explications. Sans rentrer dans l'histoire inextricable des alliances de circonstance et des trahisons politiques de ce temps, il semble bien que le puissant comte Herbert II de Vermandois (le pays de Saint-Quentin) ait détenu des droits, sans doute en tant qu'abbé laïc¹⁴, sur un certain nombre d'abbayes et notamment, dans la région, Maubeuge¹⁵ et Denain¹⁶. Dans le contexte agité de ses conflits avec l'autorité royale, Herbert aura fortifié l'abbaye pour en faire un point d'appui pour ses ambitions territoriales. La prise et la destruction par le roi Raoul (923-936) de ce *castellum* probablement éphémère et à base de fossés et de palissades en bois, dû être fort dommageable aux bâtiments monastiques. Il n'est pas impossible qu'il ait cependant laissé des traces durables dans le sol et la topographie.

L'abbaye disparue de Denain n'est pas le seul point d'intérêt archéologique du lieu.

L'agglomération villageoise, dont l'église Saint-Martin formait le centre dès le haut Moyen Âge (8^e siècle ?), mérite que l'on s'y intéresse. En 1024, elle est qualifiée de *vicus*, (*in vico Duneng*), un

13 Lauer (Philippe), *Les Annales de Flodoard: publiées d'après les manuscrits...*, Paris, A. Picard et fils, 1905 (Collection de textes pour servir à l'enseignement de l'Histoire), p. 56. Traduction É. Louis

14 À l'époque carolingienne, la plupart des abbayes étaient dirigées par un clerc ou un abbé laïc, nommé par le roi ou descendant de la famille des fondateurs. Il détenait le plus souvent la moitié des biens du monastère, l'autre moitié étant abandonnée à la communauté religieuse.

15 Helvétius (Anne-Marie), *Abbayes, évêques et laïques, une politique du pouvoir en Hainaut au Moyen Âge (VIIe-XIe siècle)*, Bruxelles, Crédit Communal, 1994, p. 248-249. L'abbaye de Maubeuge était féminine, comme celle de Denain.

16 L'identification de *Donincum* avec Denain, parfois hésitante chez les historiens anciens, est confirmée en dernier lieu par Jean-Pierre Gersaguet (Gerzaguet 2008 p. 53-54).

terme latin qui pourrait suggérer une certaine importance, ou tout au moins une dimension un peu supérieure à celle des villages environnants. Le diplôme de 877 mentionne à Denain la présence de « 53 manses ». Durant le haut Moyen Âge, un « manse » correspond à une exploitation agricole et comprend l'ensemble des terres cultivées par une famille paysanne et attribuées en lots par le seigneur. À partir du 11^e siècle, le vocabulaire évolue et l'appellation ne désigne plus que le *courtill*, la parcelle bâtie comprenant la maison et les bâtiments agricoles, ainsi que le jardin ou le pré avoisinant.

On rappelle que le document de 877 est un faux ; les éléments qu'il contient, tout particulièrement la liste des biens, sont en revanche très probablement authentiques, s'appliquant à la situation du 11^e siècle, après la restauration de l'abbaye. Dans cette hypothèse, un total de 53 manses représente un chiffre notable, supérieur à celui des quelques villages dépendant de l'abbaye de Marchiennes, pour lequel on possède des données chiffrées vers 1120 : 50,5 courtills à Marchiennes, 44 à Beuvry et à Abscon, mais seulement 18 à Alnes (actuelle commune de Warlaing), 14 à Erre et 7 à Wandignies-Hamage¹⁷.

Si le faux daté de 877 reprend la terminologie carolingienne (manse = terres d'une exploitation agricole = unité de mesure d'un domaine), on peut éventuellement poursuivre la réflexion.

D'étendue réelle très variable en fonction de la nature des terres et de l'histoire particulière de chaque lieu, les manses carolingiens sont réputés faire en principe 12 bonniers, soit environ 17 hectares. Les 53 manses de Denain correspondraient alors théoriquement à 901 hectares. Il est frappant de constater que, si l'on déduit des 1152 hectares de l'actuelle commune de Denain 250 hectares environs de marais et du lit majeur de l'Escaut, secteurs échappant par nature au lotissement des terres arables, on retrouve ce chiffre de 900 hectares.

Si l'on revient aux plans cadastraux anciens de Denain, on observe autour de l'actuelle place Wilson, une structuration géométrique frappante du parcellaire. Un tracé semi-circulaire régulier de quelque 300 mètres de diamètre est adossé au sud à l'ancien lit majeur de l'Escaut, occupé jusqu'au 19^e siècle par des prairies humides, des fossés et des bras d'eau. Ce tracé est matérialisé par la succession de deux rues ou ruelles (actuelles impasse de l'Enclos et rue de la Paix), prolongées à l'est, au-delà et en arrière de l'actuelle rue de la Pyramide, par un alignement significatif de limites parcellaires. Ce demi-cercle est centré sur un espace central non bâti formé par le cimetière paroissial et la Grand'place, tous deux adossés à l'enclos abbatial (figures 1, 2, et 5).

Au-delà de sa régularité géométrique particulièrement remarquable, ce dispositif est typique des « *pourchaintes* » entourant les « courtills » ou les « manoirs » d'un certain nombre de bourgs et de villages du nord de la France. Il s'agit d'un type de « clôture » (c'est le sens originel et général du latin *procinctus*, dérivé du verbe *cingo*, entourer, qui a donné le terme médiéval *pourchainte*) purement juridique, caractéristique des bourgs artésiens, flamands ou hennuyers ayant reçu une charte de franchise et à vocation ou à ambition urbaine. Physiquement, Ce n'est que l'un des périmètres concentriques évoqués par Alain Derville à propos des « bourgs artésiens [qui] semblent avoir été délimités par un fossé, un « chengle », un « pourpris », une « pourchainte ». On voit très bien, à Hénin-Liétard et à Bapaume, la triple succession de la « *firmitas villae* », enceinte fortifiée avec fossés et clôture, de l'« *ambitus villae* » ou « pourchainte de la ville », ou « circuit des hayes »¹⁸, et enfin de la banlieue ou « *territorium villae* »¹⁹. Proche de Denain, on peut citer

17 Delmaire (Bernard), *L'histoire-polyptyque de l'abbaye de Marchiennes (1116/1121). Étude critique et édition*, Louvain-la-Neuve, 1985 (Centre belge d'Histoire Rurale 84), p. 47.

18 Bapaume 1343 : « *Le pourchain de la dicte ville s'entendoit ... du commencement des hayes jusqu'au bout des hayes d'icelles et à venir, de ceste maniere en circuit tout entour et non seulement dedans les fossés et closture d'icelle et ainsi generalement avoir esté dit le pourchain...* » (Langlebert (Gabriel), *Précis historique sur la ville de Bapaume: origine de la cité, personnages...*, Arras, Rohart-Courtin, 1883, p. 32).

19 Derville (Alain), *Villes de Flandre et d'Artois: (900-1500)*, 2020, Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2020, p. 43.

l'exemple spectaculaire du circuit des fossés de la *pourchainte* de la ville d'Orchies, qui reçoit sa charte de franchise en 1188, bien visible sur le cadastre de 1817 (figure 3)²⁰.

On ne saurait exagérer l'importance de cette simple délimitation juridique et fiscale, qui signe l'existence à Denain d'un « bourg » et de « bourgeois » jouissant d'un droit particulier, différent de celui des campagnes alentours. À nouveau, on citera longuement Alain Derville : « À quoi ressemblait un bourg ? En dehors d'Ardres le cas le mieux connu est celui de Saint-Orner. Ici, le « *burgus* » était délimité par un fossé, le « *changle* » ou « *cingledic* », qu'on entretenait encore au 18^e siècle à la profondeur de sept pieds, à la largeur de sept pieds au fond, de quatorze en haut, et qui courait à quelques centaines de mètres de l'enceinte de 1200, mais n'englobait pas les trois faubourgs du marais. Les bourgeois devaient y résider et, en particulier, y passer la nuit de leurs noces, sous peine de perdre leur bourgeoisie. C'était l'espace juridique, plus étendu que l'espace fortifié, mais beaucoup moins que la banlieue [...]. À Calais, qui est appelé « *burgus maritimus* » par Guillaume d'Andres en 1228, le bourg, qui n'est pas cité dans la charte de fondation, apparaît dans le terrier comtal de 1296 comme un bloc de 300 « *mansurae* » de 1800 m², soit, avec la voirie, environ 60 hectares, dont 50 seraient englobés dans l'enceinte de 1229. À Lille, on pouvait encore vers 1830 reporter sur la carte le tracé de la « *pourchainte* » qui définissait la « *taille* » de la ville, environ 800 hectares. À Comines, le « *poortersgracht* » ou « *fossé des bourgeois* », qui se voit bien sur le plan de Jacques de Deventer, délimitait « la ville », qui avait son propre échevinage et ne payait pas l'impôt avec « la paroisse » ; ceux qui habitaient « *infra fossatum* », à l'intérieur du fossé, étaient bourgeois. À Saint-Amand le « *fossé de la ville* » (« *procinctus villae* ») englobait 135 hectares ; ici point de bourgeois, mais des « *homines de procinctu* », des hommes de la « *pourchainte* ». Quand on voulait fonder une ville, on instituait un bourg et une bourgeoisie, un espace bien délimité et un statut privilégié [...]»²¹. Le bourg et la *pourchainte* ne sont toutefois pas des spécificités urbaines et de nombreux villages plus modestes que les exemples cités plus haut reçurent la leur avec leur droit municipal²².

D'un point de vue morphologique, l'exemple le plus proche du cas de Denain se trouve à Cysoing où le « *procinctus ville* », renommé plus tard « les fossés de la ville » fut tracé en 1219. La *pourchainte* de Cysoing dessine, elle aussi, un arc de cercle irrégulier ou plutôt un demi anneau enveloppant au nord et à l'ouest l'enclos abbatial qui en forme à l'évidence le foyer. « L'épaisseur » de cet anneau varie de 150 à 180 mètres et la superficie enclose avoisine ou dépasse légèrement les 13 hectares²³. La place publique se trouve au cœur de cet ensemble (figure 4).

La *pourchainte* de Cysoing, moins géométriquement régulière que celle de Denain, est en revanche beaucoup plus grande, avec environ 600 m de diamètre. La comparaison en termes de superficie enclose est difficile dans la mesure où l'on ignore à Denain où passait la limite intérieure de juridiction, séparant la « ville » de l'enclos paroissial et abbatial. Vraisemblablement, « l'anneau » de la *pourchainte* de Denain occupé par les « *manoirs* » des habitants mesurait 50 à 60 mètres d'épaisseur et la surface enclose pouvait avoisiner 3 à 3,5 hectares.

On mesure ici la différence entre une agglomération qui restera jusqu'à la fin de l'Ancien Régime purement villageoise, une fondation seigneuriale à ambition urbaine (Cysoing, 13 hectares) et une fondation comtale factuellement effectivement urbaine (Calais 60 hectares).

La pauvreté des archives anciennes conservées ne permet pas de dater le tracé de l'enclos semi-circulaire de Denain. Seule l'archéologie le pourrait. Les exemples régionaux cités plus haut remontent pour la plupart au 12^e siècle.

20 AD Nord P31/163. Il est alors nommé « Fossé des faubourgs ».

21 Derville 2020, *op. cit.*, p. 43-43, texte légèrement abrégé.

22 Ainsi Haulchin, village situé face à Denain, sur l'autre rive de l'Escaut, possession *cum omni integritate* de l'abbaye depuis 877. En 1296, il est question de « *le haute justice et le basse et tout chou generaument et especialment que il avoit, avoir devoit et pooit en le ville de Hauchin et es apendances en le pourchainte et ou tieroit de Hauchin.* » : Gerzaguët 2008, *Denain, op. cit.*, p. 247.

23 Superficie à comparer aux 1362 hectares du territoire communal, héritier de l'ancienne paroisse de Cysoing, aux 58 ou 59 hectares de la *pourchainte* d'Orchies, aux 60 hectares de celle de Calais et aux 135 hectares de Saint-Amand.

Enfin, sans même tenir compte du tracé semi-circulaire, le modèle de développement proto-urbain de Denain rappelle, à une échelle évidemment plus modeste, celui de la grande abbaye de Saint-Amand. Là aussi, les activités économiques et les aires funéraires se développent dès l'origine de manière concentrique à la porte du monastère, autour d'une place centrale de marché.

L'importance des fouilles d'urgence qui durent être réalisées *in extremis* en 2018-2019 sur la Grand'place de Saint-Amand à la suite de travaux d'aménagements entamés sans analyse archéologique préalable doit attirer l'attention²⁴.

Toujours dans le même secteur géographique, les fouilles réalisées dans les années 2004-2007 à Wandignies-Hamage montrent que des « bourgs monastiques », agglomérations accueillant paysans et artisans au service d'un établissement religieux, s'installent dès les 8^e et 9^e s. même autour des abbayes les plus modestes²⁵.

On terminera enfin en avançant avec beaucoup de prudence une hypothèse très aventurée et que seule l'archéologie pourrait confirmer. Il n'est peut-être pas impossible que le tracé semi-circulaire de la *pourchainte* médiévale ait repris celui du « *castellum* », de la fortification édifiée par les comtes de Vermandois autour de l'abbaye dans le premier tiers du 10^e s. On connaît de fait, à l'époque carolingienne, notamment dans l'espace flamand, mais aussi en Angleterre, aux Pays-Bas et le long de la Seine plusieurs fortifications à tracés semi-circulaires « en D » de dimensions comparables²⁶. Ainsi, à Gand, le grand fossé du « *portus* » (agglomération à vocation commerciale) du 9^e siècle, découvert en 1988, adopte un plan « en D », adossé à l'Escaut avec un diamètre de 300 mètres, étonnamment similaire au tracé denaisien²⁷.

4. Conclusion

En conclusion, du fait de sa proximité immédiate avec l'enclos monastique primitif (8^e siècle?), de l'emprise d'une large partie du cimetière paroissial, en usage continûment du 8^e au début du 19^e siècle), de sa situation au cœur de la « *pourchainte* » villageoise (12^e siècle), probablement dans l'emprise du bourg monastique carolingien et, éventuellement, dans le *castellum* du 10^e siècle, la Place Wilson et les parcelles qui la bordent recèlent un très fort potentiel archéologique (figure 5). Compte tenu de l'absence d'aménagements profonds sur la place durant les deux derniers siècles, et donc de bouleversements du sol, les vestiges pourraient être bien conservés. Face à tout projet d'aménagement, ils sont inévitablement très vulnérables, car vraisemblablement situés à faible profondeur.

24 Henton (Alain), « Aux portes de l'abbaye d'Elnone – Saint-Amand ». Premiers résultats de la fouille préventive de la Grand-Place de Saint-Amand-les-Eaux (Nord, Hauts-de-France) ». 43^e Colloque Archaeologia Mediaevalis, Mars 2020, Namur, Belgique. pp.54-58.

25 Louis (Étienne), « Les indices d'artisanat dans et autour du monastère de Hamage (Nord) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* | BUCEMA [En ligne], Hors-série n° 8 | 2015, URL : <https://doi.org/10.4000/cem.13684>

26 Demeulemeester (Johnny), « Formes circulaires : Défenses côtières de la Flandre maritime », *Château Gaillard IX–X Basel (1978)–Durham (1980)*, 1982, Caen, p. 365–372.

27 Mariage (Florian), *Les portus de la vallée de l'Escaut à l'époque carolingienne. Analyse archéologique et historique des sites de Valenciennes, Tournai, Enname, Gand et Anvers du 9e au 11e siècles*. http://www.thesis.net/portus_escaut/portus_escaut_2.htm#_ftn257



Figure 1 : le centre ancien de Denain, d'après les cadastres de 1807 (en haut) et 1810 (en bas).



Figure 2 : le centre ancien de Denain, d'après le cadastre de 1897 (AD Nord P 31 / 581).



Figure 3 : les fossés de la *pourchainte* d'Orchies (1188 ?) sur le cadastre de 1817.
Les fortifications de la ville sont plus tardives (15^e siècle).

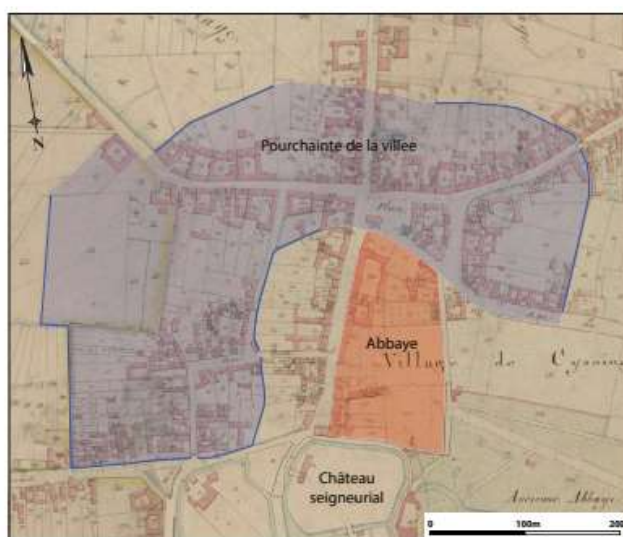


Figure 4 : La *pourchainte* de Cysoing (1219) sur le cadastre de 1824,
en demi-cercle adossé au marais et enveloppant l'abbaye.

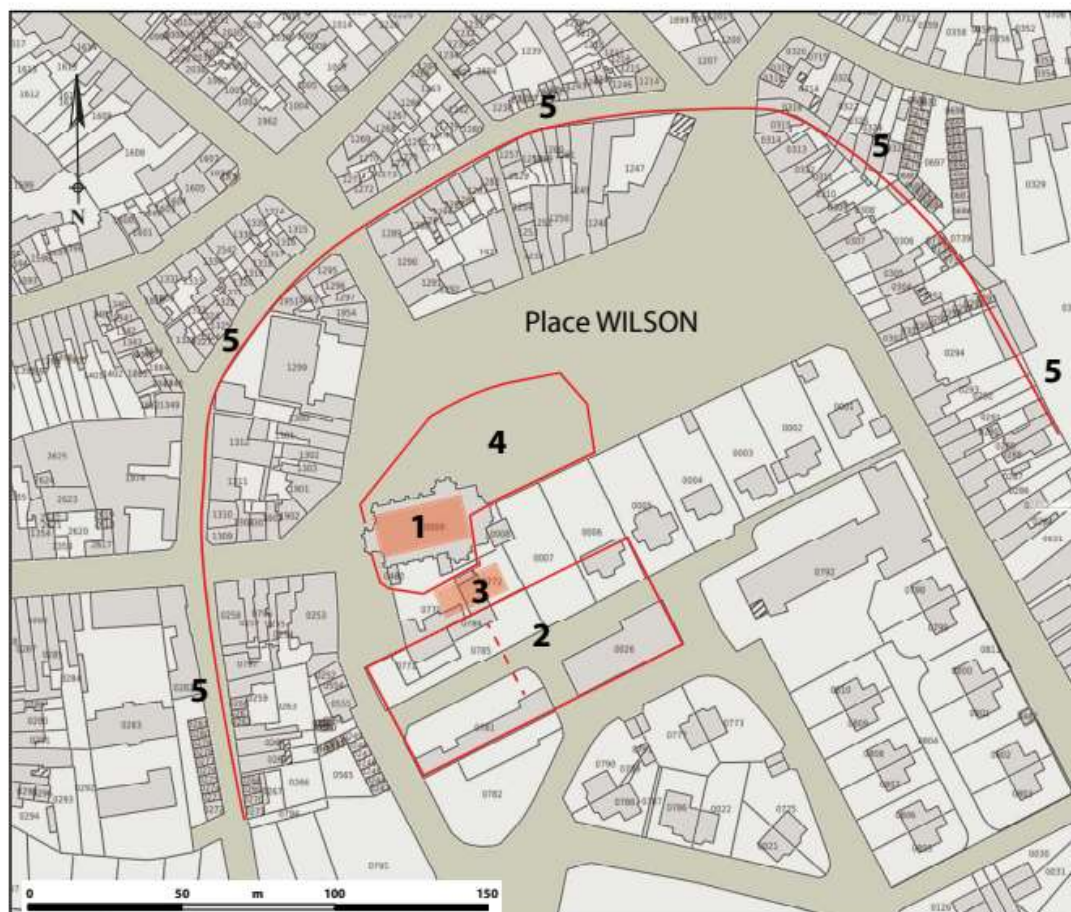


Figure 5 : carte archéologique du centre ancien de Denain, sur le cadastre actuel.

1- église paroissiale Saint-Martin (8e siècle ?)

2 - Enclos abbatial, dans sa conformation du 18e siècle.

3 - Emplacement hypothétique de l'église Sainte-Marie (9e siècle ?)

4 - Cimetière paroissial (8e - début du 19e siècle)

5 - Pourchainte de la ville (12e siècle ? ; éventuellement *castellum* du début du 10e siècle)